Ministry of Finance Office of the Minister Frost Building S, 7th Floor 7 Queen's Park Crescent Toronto ON M7A 1Y7 Tel.: 416-325-0400



Ministère des Finances Bureau du ministre Édifice Frost Sud 7e étage 7 Queen's Park Crescent Toronto (Ontario) M7A 1Y7 Tél.: 416-325-0400

Minister of Finance | Ministre des Finances PETER BETHLENFALVY

Mme Connie Dejak Présidente Société ontarienne de vente du cannabis 4100, rue Yonge, bureau 200 Toronto (Ontario) M2P 2B5

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour l'exercice financier 2024-2025 pour la Société ontarienne de vente du cannabis (SOVC).

En votre qualité de présidente du conseil d'administration, vous jouez un rôle vital dans la réalisation du mandat de la SOVC. Il est important que les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de s'harmoniser avec les priorités et l'orientation du gouvernement. En tant que partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt de la population de l'Ontario et optimiser les ressources des contribuables. Les organismes doivent aussi respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes à l'égard de la SOVC pour l'exercice financier 2024-2025. Il s'agit notamment de ce qui suit :

1. Gestion du risque

- Créer et mettre en œuvre un processus efficace pour déceler, évaluer et atténuer les risques, y compris les risques à la cybersécurité, et toutes situations d'urgence dans l'avenir.
- Veiller à ce que la stratégie de gestion du risque oriente le processus de prise de décision de l'organisme et qu'elle constitue une priorité pour l'équipe de direction de l'organisme.

• Fournir une mise à jour annuelle au ministère des Finances sur les progrès de l'organisme quant à l'exécution de la stratégie de gestion du risque.

2. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Respecter les fonds octroyés à l'organisme.
- Cerner et saisir les possibilités de générer des recettes et des économies grâce à la mise en place de pratiques innovantes et à l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Respecter l'orientation relative aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement en exploitant notamment l'entente d'achat en masse d'ApprovisiOntario et en travaillant avec ApprovisiOntario sur des initatives stratégiques d'approvisionnement.
- Respecter les mesures provisoires en matière de biens immobiliers et les critères d'emplacement du bureau de l'organisme.
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération.

3. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence.
- Adhering to accounting standards and practices, and responding to audit findings, including the 2021 Office of the Auditor General of Ontario's Value-for-Money Audit of the OCRC.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des vérifications, notamment la vérification l'optimisation des ressources de la SOVC réalisée en 2021 par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario.
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation et fournir annuellement au ministre des matrices de compétences pour veiller à ce que les conseils soient constitués de membres qualifiés.
- Examiner et mettre à jour annuellement les IRC de l'organisme pour garantir son efficacité et sa durabilité.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser les effectifs de l'organisme pour soutenir la prestation de services au public de première qualité, notamment en redéployant les ressources aux secteurs prioritaires au besoin.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour l'emploi dans les collectivités en déterminant au besoin les possibilités de relocalisation d'organismes existants ou de nouveaux organismes dans des collectivités ontariennes où les coûts sont moins élevés (conformément à l'article 5.4 de la Directive du Conseil de gestion du gouvernement relativement aux biens immobiliers).
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et de mesures d'adaptation sur les directives et politiques de la fonction publique de l'Ontario (FPO), le cas échéant, y compris l'alignement des dispositions de retour au travail sur celles de la FPO.
- Respecter les mandats de négociation et de travail du CT et CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le fonds d'exploitation et la taille des effectifs.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme;
- Adopter un processus qui favorise la participation de tout le monde afin de veiller à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et la prise de décisions.

6. Collecte, partage et utilisation de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décisions, d'échange de l'information et de déclaration afin de préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Accroître l'échange de données au besoin avec ApprovisiOntario à l'égard des dépenses relatives à l'approvisionnement et la planification, la passation de marchés et les relations avec les fournisseurs pour soutenir la prise de décision fondée sur les données.

7. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

 Examiner et mettre en œuvre des stratégies de numérisation en vue de respecter les normes de service à la clientèle. • Utiliser un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Dans votre rôle de gouvernance, je vous encourage, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration, à mettre l'accent sur une bonne gestion des risques pour toutes les questions touchant à la cybersécurité. J'aimerais que vous me fassiez part des mesures prises par l'équipe de direction pour donner la priorité à la cybersécurité au sein de votre organisme.

Il s'agit des engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil. Je m'attends aussi à ce que la SOVC se consacre aux tâches suivantes :

- 1. Continuer à travailler de concert avec le gouvernement, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) et les producteurs et détaillants de cannabis autorisés afin d'élaborer des initiatives qui soutiennent un marché légal du cannabis dynamique qui fait concurrence au marché illicite, augmente les économies opérationnelles, promeut la consommation responsable et soutient la croissance au sein du secteur légal.
- 2. Surveiller et évaluer les effets des changements au modèle de tarification de la SOVC sur l'industrie du cannabis tout en veillant à ce que l'organisme continue à respecter ses engagements financiers envers le gouvernement.
- 3. Raffermir les processus et l'infrastructure de distribution et de la vente en gros afin de mieux soutenir les partenaires de l'industrie dans la planification des besoins futurs du réseau comme le marché continue à évoluer, en améliorant notamment le cadre de travail pour la production (farmgate) existant.
- 4. Examiner et réagir aux occasions de réduire les formalités administratives pour augmenter les économies opérationnelles et réduire le fardeau administratif pour les clients et les vendeurs tout en respectant les directives gouvernementales.
- 5. Poursuivre le développement des capacités en matière de données sur le marché et de connaissance des consommateurs afin d'orienter les conseils stratégiques pour le gouvernement, de soutenir les relations de l'organisme et d'enrichir le modèle d'expérience client de la SOVC pour les partenaires de l'industrie.
- 6. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie pluriannuelle en matière de responsabilité sociale de la SOVC en mettant particulièrement l'accent sur la promotion de la consommation responsable et sur les avantages du cadre juridique.

7. Travailler avec le ministère afin de fournir une réponse provinciale aux résultats de l'examen de Santé Canada du cadre fédéral relatif à la légalité du cannabis.

8. Poursuivre la collaboration avec le gouvernement pour établir et renforcer des partenariats avec les communautés des Premières Nations, en soutenant notamment les engagements provinciaux.

9. Continuer à assurer l'accès aux produits du cannabis légaux dans les collectivités mal desservies, éloignées et rurales de la province.

10. Collaborer avec le ministère pour fournir des informations sur le marché et d'autres ressources au besoin afin de soutenir les efforts déployés par les organismes chargés de l'application de la loi pour lutter contre le marché illégal.

Je serais heureux de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'entreprise de votre organisme, ainsi que dans ses activités continues.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, pour votre engagement continu en faveur de la SOVC. Votre travail et soutien continu me sont essentiels et sont essentiels à la population ontarienne.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet, Ministère des Finances, au 416 325 0400 ou à richard.clark@ontario.ca.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le ministre des Finances,

Oto Butile

Peter Bethlenfalvy

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

cc: David Lobo, président-directeur général, Société ontarienne de vente du cannabis Richard Clark, chef de cabinet, Ministère des Finances Greg Orencsak, sous-ministre, Ministère des Finances Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances

Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division des entreprises publiques, Ministère des Finances

Tom McKinlay, Director, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances